



# APE Ecoles Publiques

## Lussac-les-Châteaux

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 Septembre 2022**

Mme Céline Boniface Gérald, Présidente de l'A.P.E. ouvre la séance à 19h35 en présence des membres du bureau, de 8 parents d'élèves, de Mme Bouteiller, directrice de l'École Maternelle, de Mr Lascoux, directeur de l'école élémentaire et de Mme Trichard, 1ère adjointe.

Excusés : Mr Madej, Maire de Lussac-les-Châteaux

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Présentation de l'Association
- Bilans moral et financier
- Élection du nouveau bureau
- Questions diverses et verre de l'amitié

Mme Boniface Gérald a tout d'abord souhaité remercier tous les enseignants des deux écoles, pour leur aide et leur écoute; la Mairie, Mme Trichard et Mme Boulbes ainsi que tous les parents, pour leur aide apportée au cours des différentes manifestations que l'APE a pu organiser cette année.

#### **PRESENTATION DE L'A.P.E ET INSCRIPTION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Comme chaque année, l'APE a besoin de membres pour exister, pour organiser des fêtes attendues des enfants (carnaval, fête de l'école) et pour effectuer des ventes indispensables à la mise en œuvre des projets des enseignants et l'achat de matériel pour le bien-être de nos enfants.

Sans ces manifestations lucratives, les élèves ne pourraient pas faire de sorties, le nombre de spectacles seraient réduit et les interventions extérieures ne pourraient pas être financées.

L'association est composée d'un conseil d'administration, dans lequel figure un bureau : président, vice-président, secrétaire, vice-secrétaire, trésorier, vice-trésorier.

Le bureau rappelle le rôle de chacun des membres :

- Secrétaire / Vice-Secrétaire : faire les courriers aux différents partenaires (Mairie, écoles, commerces...), réaliser les documents à communiquer aux familles, les comptes-rendus de réunion, gérer la communication aux familles par email et facebook
- Trésorière/ Vice-trésorière : faire les remises en banque après les manifestations, faire les comptes, payer les factures transmises par les écoles, établir le bilan financier.

- Présidente / Vice-présidente : communication avec les différents partenaires, organisation générale.

L'APE est aussi à l'écoute des parents s'ils en ont besoin. Elle a un rôle auprès des écoles et est un écho auprès de l'inspection.

Les membres du bureau organisent chaque mois des réunions de préparation, notamment avant chaque nouvelle manifestation. Les dates sont fixées d'un commun accord entre tous les membres présents à l'issue de chaque réunion.

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des parents, leurs dates et le lieu sont indiqués dans le compte rendu de la réunion précédente sur le site internet.

Pour la mise en œuvre de chaque manifestation, le bureau fait appel à des parents bénévoles. Sans la participation de parents bénévoles, les manifestations ne peuvent pas avoir lieu. Plus le nombre de parents bénévoles est important, moins la charge de travail est lourde pour chacun.

## **BILAN MORAL 2021-2022**

- Grâce aux différentes manifestations, l'APE est heureuse de faire un don de 1000€ à chaque école et fait part de son souhait d'organiser un voyage scolaire en concertation avec les deux écoles.
- Il y a 3 ans, grâce aux précédents dons donnés à l'école maternelle, l'APE avait pu participer à hauteur de 3000€ pour la construction d'une structure extérieure dans la cour de récréation.
- Les dons donnés précédemment à l'école élémentaire leur avaient permis d'acheter des jeux d'extérieur pour les enfants (ballons, cerceaux...)

Nos activités ont été :

- En Novembre / Décembre :
  - Nous avons participé au **Téléthon** en organisant des tours de poney sur le champ de foire avec les Ecuries du Rys de Saulgé.
  - Nous avons mis en vente des **sacs isothermes** avec les dessins des enfants, réalisés dans les classes.
  - Nous avons organisé une vente de **chocolats de Noël** en partenariat avec Rannou Métivier.
  - Nous avons offert un **goûter de Noël** à chaque élève, distribué par les écoles.
  - Nous avons tenu un **petit stand de Noël** sur le marché hebdomadaire de Lussac-les-Châteaux (26 Novembre 2021) pour y vendre des boissons chaudes, des gâteaux, des crêpes et des petits savons de Noël. Nous remercions tous les lussacois qui ont visité notre stand et tous les parents qui nous ont apporté des gâteaux.

- En Mars :
  - Nous avons tenu **un stand de crêpes** et de jus de pomme sur le marché de Lussac (18 Mars 2022) où les maternelles ont défilé pour leur carnaval.
  - Nous avons organisé **un loto** Le 27 Mars 2022.
  - Nous avons organisé **une vente de madeleines** en partenariat avec Madeleines Bijou.
- En Avril/Mai :
  - Nous avons organisé **une Chasse aux Oeufs** pour Pâques le 9 Avril 2022.
- En Juin :
  - Nous avons organisé un **Vide Grenier** sur le Champ de Foire.
  - Lors de **la Fête des Ecoles**, nous avons offert **un cadeau de fin d'année** à chaque élève des deux écoles. Il s'agissait d'un livre pour les petites sections jusqu'au CM1, et d'une clé USB pour les CM2.

**L'ensemble des recettes des actions organisées au cours de l'année servent à financer les activités scolaires (sorties , intervenants) et les jeux de cour de nos enfants.**

Mme la Présidente remercie encore :

- Les parents d'élèves et toutes les personnes qui ont donné de leur temps, qui ont fait des gâteaux etc...
- Les enseignants pour la transmission des informations et la réalisation des dessins pour les sacs isothermes.
- Les commerçants de Lussac-les-Châteaux et Montmorillon qui aident l'APE par leurs dons.
- La Mairie, les services techniques et le CLA pour toute l'aide qu'ils ont apportée à l'APE.

Le bilan moral a été voté à l'unanimité.

## **BILAN FINANCIER 2021-2022**

Mme Gaudin, trésorière, présente le rapport financier de l'année 2021/2022 :

- Les frais de fonctionnement de l'APE s'élèvent à 1268.95€.
- La Mairie accorde une subvention de 875€ à l'association.
- Téléthon : -46€
- Marché de Noël : +357.37€

- Goûter de Noël : -183.47€
- Initiatives ( sacs) : +639,70€
- Chocolats de Noël : +455.14€
- Stand du Carnaval : +98.79€
- Loto : +277.69€
- madeleines Bijou : +532.40€
- La chasse aux oeufs : -55.49€
- Le Vide-Grenier : +452.93€
- Fête des Ecoles : +1685.46€
- Le bénéfice des différentes manifestations de l'année 2021/2022 est de 4214.52 €.

L'APE remercie la Mairie pour l'octroi de places gratuites sur le marché hebdomadaire.

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

### **ELECTION DU NOUVEAU BUREAU**

L'assemblée a élu à l'unanimité un nouveau bureau :

PRESIDENTE : Mme Céline BONIFACE GERALD

VICE-PRESIDENTE : Mme Anne-Charlotte DURUT

TRESORIERE : Mme Marjorie GAUDIN

TRESORIERE ADJOINTE : Mme Sonia BRUNEAU

SECRETAIRE : Mme Sophie L'HOTE

SECRETAIRE ADJOINTE : Mme Mathilde PAILLÉ

Mme Boniface Gérald termine l'Assemblée Générale en remerciant les personnes présentes et les invite à partager le verre de l'amitié. L'assemblée est close à 21h.

**Prochaine Réunion**

**Jeudi 06 Octobre 2022  
19h  
Mission Locale  
Salle 1ère étage**